

LE CYBERTERRORISME ET L'EXTENSION DU CHAMP D'APPLICATION DES MECANISMES DE LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Céline BADA

Docteur en droit de l'Université de Rouen

RESUME

Cette étude vise à analyser les enjeux de la prise en compte en droit international public de l'usage d'Internet à des fins terroristes, comme nouvelle forme de terrorisme. L'absence de qualification juridique de ce phénomène autorise, à travers l'identification exhaustive des manifestations du terrorisme, l'extension du régime d'exception qu'aménagent les normes de lutte contre le terrorisme à la régulation d'une situation de droit commun : l'encadrement de l'usage des TIC.

ABSTRACT

The purpose of the study is to analyse where the challenge lies in the consideration of cyberterrorism by public international law. The lack of legal qualification of this phenomenon authorizes, through a comprehensive definition of terrorism, to extend the exception system applicable to the fight against terrorism to common law situations *i.e.* regulating the use of ICT.